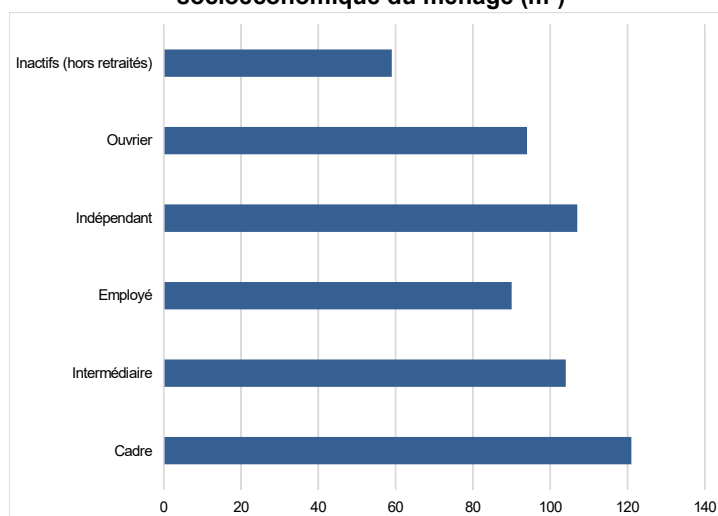


## Inégalités de conditions de vie face au confinement

Marie-Apolline BARBARA

- Les mesures inédites de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), et en particulier le confinement, ont mis en lumière les inégalités de conditions de vie des individus.
- Les conditions de logement en sont l'illustration la plus manifeste. C'est bien entendu le cas des exemples les plus dramatiques : logements insalubres et surpeuplés, milieu carcéral, populations sans-abri. Mais le confinement a aussi exacerbé les inégalités ordinaires, de superficie du logement, d'accès à un espace extérieur ou de qualité de l'environnement. Si les lignes de fracture sont nombreuses, entre urbain et rural notamment, les inégalités socioéconomiques demeurent un déterminant essentiel des expériences contrastées face au confinement.
- Les inégalités sociales entre les femmes et les hommes auront également pu être exacerbées par la situation. Si le confinement aurait pu amener un rééquilibrage de la répartition du travail domestique, les premières enquêtes menées auprès de Français confinés suggèrent au contraire que les tâches ménagères et parentales supplémentaires auraient prioritairement échoué aux femmes. Par ailleurs, les personnes isolées auraient été davantage fragilisées par le confinement, et à plus forte raison les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Enfin, les fermetures d'école et les dispositifs de scolarité à distance mis en place pourraient creuser les inégalités scolaires, car ils obèrent davantage les chances de réussite à long-terme des élèves issus de milieux défavorisés, en particulier parce que l'accès à une connexion Internet et à un équipement informatique est moins fréquent chez les ménages les plus pauvres. Les conséquences des interruptions de scolarité seraient également plus durables chez les élèves socioéconomiquement désavantagés.

**Surface habitable moyenne du logement selon le groupe socioéconomique du ménage (m<sup>2</sup>)**



Source : Insee, Enquête logement, 2013.

Les mesures inédites de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), et en particulier le confinement, ont mis en lumière les inégalités de conditions de vie des individus. Si beaucoup d'inégalités entre individus préexistaient au confinement, ce dernier a pu accentuer leurs conséquences voire, de façon plus marginale, atténuer les répercussions de certaines

d'entre elles. Trois dimensions ont été retenues ici : le logement, la situation familiale et la scolarité. Ce travail analyse comment ces inégalités ont été révélées, exacerbées ou potentiellement résorbées par le confinement, principalement à travers le prisme des inégalités socioéconomiques.

## 1. Conditions de logement

### 1.1 Mal-logement

Les inégalités les plus extrêmes et les plus visibles concernent les personnes sans abri, les migrants et les populations vivant en milieu carcéral. Quatre millions de personnes seraient mal logées en France, dont

150 000 sans domicile<sup>1</sup>, et 900 000 vivraient en situation de surpeuplement accentué<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, les difficultés de logement concerneraient principalement les ménages du premier quartile de niveau de vie (cf. Tableau 1)<sup>3</sup>.

**Tableau 1 : Ménages concernés par les difficultés de logement et le surpeuplement**

(en %)	Difficultés de logement		Surpeuplement	
	Au moins une année en 2014 ou en 2017	En 2014 et en 2017 (durables)	Au moins une année en 2014 ou en 2017	En 2014 et en 2017 (durables)
1 <sup>er</sup> quartile (ménage modeste)	45	20	26	16
2 <sup>e</sup> quartile	32	11	11	5
3 <sup>e</sup> quartile	20	6	7	2
Dernier quartile (ménage aisé)	16	6	4	ns

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Note de lecture : ns = non significatif. Les difficultés de logement reconnues par l'Insee concernent l'insalubrité, l'absence d'eau chaude courante, de toilettes ou de salle de bains, l'absence de chauffage ou un logement trop coûteux à chauffer, ou encore un logement trop bruyant, trop petit ou surpeuplé. Il faut rencontrer au moins deux difficultés parmi les neuf catégories retenues pour être considéré comme concerné par les difficultés de logement.

### 1.2 Inégalités entre logements ordinaires

Le confinement a amplifié les conséquences de nombreuses inégalités entre logements ordinaires, au premier rang desquelles les différences de superficie, inséparables des inégalités socioéconomiques. Les ménages de cadres auraient en effet un logement en moyenne 1,5 à 2 fois plus grand que les ménages d'inactifs (hors retraités), d'ouvriers ou d'employés. Rapportés au nombre d'occupants, ces chiffres se traduiraient par une différence de 10 m<sup>2</sup> de surface de logement disponible par individu entre les catégories

socioprofessionnelles les mieux et les moins bien loties.

L'habitat en maison individuelle est cependant plus fréquent chez les indépendants et les ouvriers que chez les cadres et professions intermédiaires, qui vivent davantage en milieu urbain. Les classes populaires bénéficieraient donc plus souvent d'un accès à un espace extérieur que les ménages plus aisés. Toutefois, parmi les ménages vivant en habitat collectif, 67 % des cadres disposeraient d'une terrasse ou d'un balcon, contre 36 % des inactifs.

(1) C'est-à-dire sans abri ou bien hébergées chez des tiers ou en chambres d'hôtel.

(2) Fondation Abbé Pierre (2020), « 25<sup>ème</sup> rapport sur l'état du mal-logement en France ». Le surpeuplement accentué est caractérisé lorsqu'il manque deux pièces au logement par rapport à la norme d'« occupation normale » : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pour les célibataires de 19 ans ou plus, et une pièce par enfant, sauf s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans.

(3) Insee, Enquête sur les ressources et conditions de vie, 2017.

Enfin, l'environnement immédiat du logement est aussi un facteur d'inégalité face au confinement. Dans les grandes villes, les ménages d'ouvriers ou d'employés sont surexposés aux vues urbaines denses (immeubles de ville, grands ensembles...). Près de 40 % des ménages de cadres ou professions intermédiaires n'auraient pas de vis-à-vis, et dans le cas contraire, ce vis-à-vis serait plus souvent une maison individuelle qu'un immeuble, et se situerait généralement plus loin. Pour finir, les classes populaires auraient davantage à se plaindre de bruits de voisinage<sup>4</sup>.

Les étudiants constituent également une population précaire en termes de logement : en 2016, parmi la moitié des étudiants français occupant un logement partagé (colocation, résidence universitaire, chambre chez l'habitant), à peine 11 % disposaient d'un autre espace exclusif que leur chambre<sup>5</sup>.

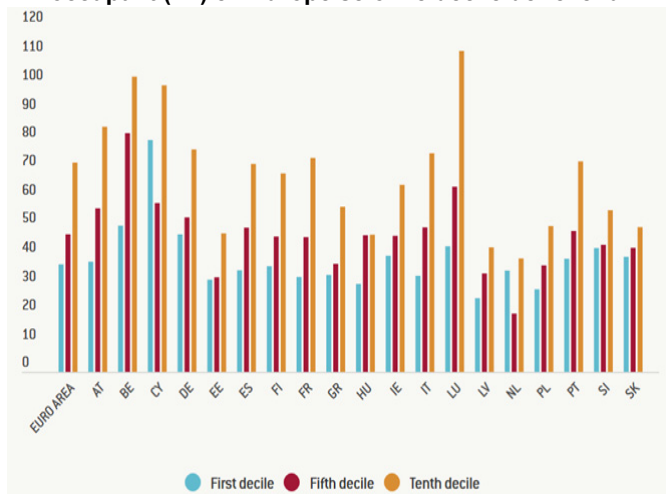
### 1.3 Des situations qui diffèrent à travers l'Europe

Les conditions de logement varient fortement entre les pays européens. Un peu plus de 40 % des Européens vivent en appartement, mais cette proportion dépasse les 60 % en Espagne, en Suisse et dans les Pays Baltes. À l'inverse, plus des trois quarts de la population belge, néerlandaise ou britannique habitent dans une maison jumelée ou individuelle. Les situations de surpeuplement sont quatre fois plus fréquentes dans les pays d'Europe Centrale et Orientale que dans le reste de l'UE. 18 % des Européens se plaignent des bruits de voisinage (de 8 % en Irlande à plus de 25 % en Allemagne et à Malte), particulièrement dans les zones urbaines, et plus fréquemment pour les ménages vivant en dessous de 60 % du revenu médian<sup>6</sup>.

Les inégalités de surface de logement recoupent les inégalités de revenu : les individus du décile le plus riche disposent de 72 m<sup>2</sup> par personne, contre 38 m<sup>2</sup> dans le décile le plus pauvre (cf. Graphique 1)<sup>7</sup>. De

manière générale, les ménages les plus aisés sont systématiquement plus satisfaits que les ménages les plus pauvres de leur environnement de vie et des espaces extérieurs à leur disposition<sup>8</sup>.

**Graphique 1 : Surface de logement disponible par occupant (m<sup>2</sup>) en Europe selon le décile de revenu**



Source : Bruegel (2020).

Note de lecture : Les déciles de revenu sont calculés sur la base du nombre de personnes du foyer, et non pas du nombre d'unités de consommation (comme c'est le cas habituellement), par souci de cohérence avec la métrique de la surface du logement par occupant.

### 1.4 Controverses liées aux résidences secondaires

À l'annonce du confinement, on a observé un mouvement d'exode des Franciliens vers d'autres régions. D'après l'Insee, les déplacements observés en mars 2020 ont concerné des populations très hétérogènes (étudiants rentrés chez eux, départ de touristes étrangers,...). À Paris même, 40 % des départs (sur un total de 30 000 personnes) correspondaient au cas d'individus de passage dans la métropole et retournant dans leur département de résidence, et seulement 33 % à l'« exode rural » de Parisiens vers leur résidence secondaire<sup>9</sup>. Par ailleurs, les 3,3 millions de résidences secondaires comptées en France ne sont pas l'apanage des Parisiens<sup>10</sup>, mais

(4) Cité par Bugeja-Bloch F. & A. Lambert (2013), « Le logement, vecteur des inégalités », La Vie des idées, Insee, Enquête Logement, 27 avril 2020. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-logement-vecteur-des-inegalites.html>

(5) J. C. Driant (2019), « Les conditions de logement des étudiants dans la diversité des territoires. Le poids des inégalités sociales », ACADEMIA, *Regards croisés sur les expériences étudiantes*, pp. 321-335.

(6) E. Di Meglio (2018), "Living conditions in Europe" 2018 edition, Eurostat.

(7) E. Bergamini (2020), "How Covid-19 is laying bare inequality", Bruegel, 31 March, <https://www.bruegel.org/2020/03/how-covid-19-is-laying-bare-inequality/>.

(8) Council of Europe Development Bank, Housing inequality in Europe. Tackling inequalities in Europe: the role of social investment, December 2017.

(9) Insee, « Population présente sur le territoire avant et après le début du confinement ». <https://www.insee.fr/fr/information/4477356>.

(10) Alternatives Économiques, « Tous égaux face à la pandémie ? La France du Covid-19 en 10 cartes », 06 avril 2020. D'après Berroir S., Cattani N., Dobruszkes F., Guérois M., Paulus F. et C. Vacchiani-Marcuzzo, « Les systèmes urbains français : une approche relationnelle », Cybergeography : *European Journal of Geography*.

elles sont celui de ménages à revenus élevés : 65 % des Français propriétaires d'une résidence secondaire ou d'un pied-à-terre feraient partie des ménages du

quartile supérieur de revenu (contre à peine 15 % dans les premier et deuxième quartiles)<sup>11</sup>.

## 2. Situation familiale

### 2.1 Une fragilité accrue des personnes isolées

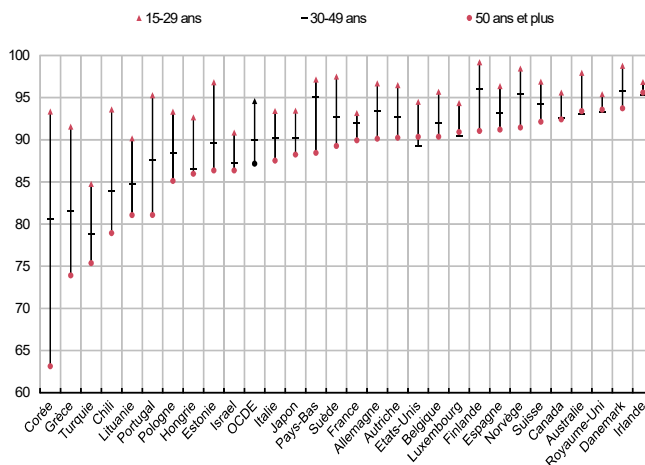
Les personnes vivant seules sont les plus vulnérables à l'isolement découlant des conditions de confinement, aussi bien sur le plan psychologique que pratique (faire ses courses, se soigner, ...). En France, 16 % de la population (soit 10,5 millions de personnes) vit seul, dont un quart est âgé de plus de 75 ans<sup>12</sup>. Le taux de pauvreté (au seuil de 50 % du revenu médian) est de 9,6 % chez les personnes vivant seules, contre 8 % dans la population générale<sup>13</sup> et, toutes choses égales par ailleurs, les personnes seules sont trois fois plus souvent en situation de pauvreté monétaire extrême que les couples avec enfants<sup>14</sup>. En Europe, les personnes vivant seules représenteraient un tiers de l'ensemble des ménages, avec de fortes variations selon les pays : moins d'un quart en Pologne, au Portugal ou à Malte, et plus de 40 % en Allemagne, au Danemark et dans les pays scandinaves<sup>15</sup>.

Si vivre seul et se sentir isolé ne vont pas nécessairement de pair, les conditions de vie des personnes objectivement isolées<sup>16</sup> ont été fragilisées par le confinement. En effet, les 10 % de Français isolés ont aussi un moindre recours aux moyens de communications virtuels pour rester en contact avec leur famille ou leur entourage. Ce sont plus souvent des hommes âgés, peu diplômés et ayant des revenus modestes<sup>17</sup>. Dans les pays de l'OCDE, un individu sur onze en moyenne déclare n'avoir personne sur qui compter en cas de besoin (cf. Graphique 2)<sup>18</sup>.

Parmi les adultes isolés, les personnes handicapées

constituent une population particulièrement fragile. Outre leurs plus faibles revenus, 70 % des adultes handicapés vivent seuls en France et sont dépourvus en situation de confinement face aux difficultés physiques et psychologiques de leur quotidien. Plus de la moitié des personnes handicapées vivant seules seraient des hommes, et 45 % auraient plus de 50 ans<sup>19</sup>.

**Graphique 2 : Isolement social dans les pays de l'OCDE**



Source : OCDE (2020).

Note de lecture : Les chiffres représentent la part d'individus déclarant pouvoir compter sur leur famille ou leurs amis en cas de besoin, selon la tranche d'âge et en moyenne sur la période 2010-2018.

### 2.2 Le confinement avec ou sans enfants

La composition des ménages joue également sur les conditions de vie. Si 8 % des couples avec enfant et 18 % des familles monoparentales vivent dans un

(11) Insee, *Enquête Logement*, 2013.

(12) Insee Focus n° 189, « Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires », avril 2020.

(13) Insee, *Niveaux de vie et pauvreté*, 2015.

(14) La pauvreté monétaire extrême est définie par des revenus inférieurs au seuil de 40 % du revenu médian. DREES, « Quelles sont les personnes vivant avec moins de 660 € par mois ? », 2015.

(15) La France se situerait dans la moyenne de l'UE, avec 36 % des ménages constitués d'un seul individu. Eurostat, 2017.

(16) C'est-à-dire ayant des contacts très épisodiques (quelques fois dans l'année) avec leur famille, amis, collègues, et autres membres de leur réseau de sociabilité (voisins, activité associative,...). Si l'on considère uniquement les personnes isolées et vivant seules, leur part dans la population tombe à 3 %. Fondation de France, « Les solitudes en France », 2016.

(17) Insee *Première*, « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », Septembre 2019.

(18) OCDE (2020), *How's Life? 2020: Measuring Well-being*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7e13cb12-en>.

(19) Insee Focus n° 189, *ibid.*

logement suroccupé<sup>20</sup>, ce taux est significativement plus élevé pour ceux qui ont au moins un enfant de moins de 10 ans<sup>21</sup>. Les contraintes de garde d'enfant sont par ailleurs exacerbées pendant un confinement pour les familles recomposées (12 % des familles, dont un quart partagent la garde des enfants)<sup>22</sup>. La charge des enfants pèse aussi différemment selon l'âge de ces derniers (en matière de suivi pédagogique notamment) et le nombre d'adultes disponibles (télétravail, familles monoparentales...). À cet égard, les aides à la prise en charge des enfants des travailleurs « essentiels » ont cependant permis de réduire les contraintes du confinement pour certaines familles. Enfin le confinement pèse sur l'émancipation des 18-24 ans, encore chez leurs parents pour plus de la moitié d'entre eux<sup>23</sup>.

En définitive, si les résultats de l'enquête mensuelle de l'Insee auprès des ménages montrent que le confinement aurait été dans l'ensemble globalement bien vécu par la population, il aurait été néanmoins jugé plus fréquemment pénible chez les personnes seules, les familles monoparentales, ou encore les plus modestes<sup>24</sup>.

### 2.3 Inégalités femmes-hommes en temps de confinement

Le confinement peut renforcer les inégalités préexistantes au sein du foyer, les femmes réalisant déjà d'ordinaire 64 % des tâches ménagères et 71 %

des tâches parentales<sup>25</sup>. Une enquête auprès de Français confinés indique en effet que les femmes ont déclaré consacrer beaucoup plus de temps qu'auparavant à faire du ménage et s'occuper des autres. En particulier, 70 % d'entre elles ont supervisé quotidiennement le travail de leurs enfants pendant le confinement, contre 32 % des hommes<sup>26</sup>. D'après un autre sondage, des tensions ou des désaccords concernant la répartition des tâches ménagères seraient survenus dans un tiers des couples au cours du premier mois de confinement. Les hommes auraient également plus souvent la perception d'une répartition égalitaire, en particulier au sujet de l'accompagnement des devoirs des enfants. Si la grande majorité des sondés se déclaraient globalement satisfaits de leur confinement, les femmes, surtout celles vivant en couple avec enfants, étaient les moins enthousiastes (cf. Tableau 2)<sup>27</sup>. Or l'inégale répartition du travail domestique non rémunéré n'est pas sans conséquences sur les inégalités salariales entre les hommes et les femmes<sup>28</sup>. Pour autant, le confinement pourrait dans certains cas amener à un rééquilibrage. Ainsi, parmi les 35 % de travailleuses britanniques exerçant un métier essentiel, un peu plus de 40 % avaient un conjoint demeurant à la maison, ce qui pourrait signifier un renversement temporaire des rôles traditionnels, sinon une redistribution permanente de la charge domestique dans ces ménages<sup>29</sup>. Par ailleurs, les violences domestiques pourraient avoir été exacerbées par le confinement<sup>30</sup>.

---

(20) 5 % des ménages vivent dans un logement surpeuplé en France.

(21) Les taux passent alors à 10 % pour les couples et 25 % pour les familles monoparentales. Insee Focus n° 189, *ibid*.

(22) *Insee Première* n° 1470, « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », octobre 2013.

(23) Insee, *Enquête Logement*, 2013.

(24) Insee Focus n° 197, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », juin 2020.

(25) Insee, *Enquête Emploi du temps*, 2010-2011.

(26) Recchi E., Ferragina E., Helmeid E., Pauly S., Safi M., Sauger N. et J. Schradie (2020), « Confinement pour tous, épreuve pour certains : Les résultats de la première vague d'enquête du projet CoCo », avril.

(27) Lévy J.-D., Potéreau J., et A. Prunier (2020), « L'impact du confinement sur les inégalités femmes/hommes », étude Harris Interactive, avril.

(28) A. Châteauneuf-Malclès (2011), « Les ressorts invisibles des inégalités femme-homme sur le marché du travail », synthèse élaborée à partir de la conférence « Les ressorts invisibles des inégalités femme-homme » qui s'est déroulée le 10 novembre 2010 à Lyon, lors des Journées de l'économie. *Idées économiques et sociales*, 164(2), 24-37.

(29) Hupkau C. et B. Petrongolo (2020), "COVID-19 and gender gaps: Latest evidence and lessons from the UK", VoxEU.

(30) OECD (2020), *Women at the core of the fight against COVID-19*.

**Tableau 2 : Niveau de satisfaction de la répartition des tâches ménagères et éducatives au sein du foyer pendant le confinement**

(en %)	En couple avec enfants		En couple sans enfants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Très ou assez satisfait(e) s	76	93	81	96
Pas ou peu satisfait(e) s	24	7	19	4

Source : Étude Harris Interactive (2020). Enquête réalisée les 8 et 9 avril 2020.

### 3. Éducation

Les dispositifs de scolarité à distance mis en place dans le cadre du confinement pourraient accroître les inégalités scolaires existantes.

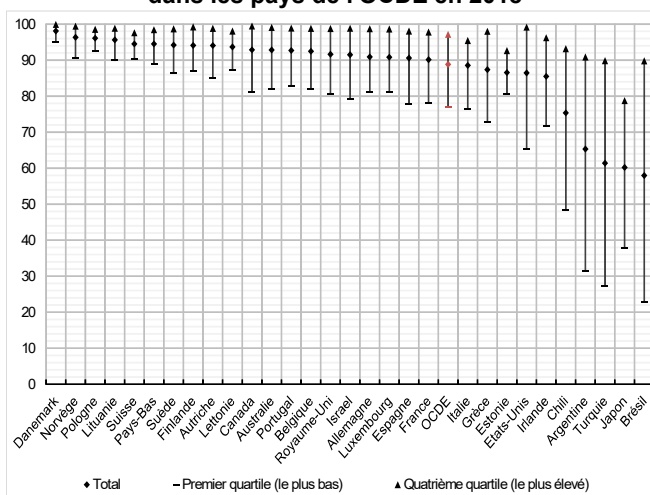
que ceux des grandes villes, et la qualité de la couverture mobile en zone rurale étant encore deux fois inférieure à celle des zones denses<sup>36</sup>.

#### 3.1 Des conditions d'apprentissage dégradées pour certains

Les inégalités de logement déjà évoquées conditionnent la disponibilité d'un espace de travail adapté aux enfants. Un quart des enfants de moins de 15 ans n'aurait pas d'endroit calme pour étudier à la maison dans les pays de l'OCDE<sup>31</sup>. Or l'environnement de travail est un facteur déterminant de l'apprentissage des élèves : en France près d'un tiers des enfants du quartile le moins performant partagent leur chambre avec un autre membre du domicile, contre seulement 15 % des enfants les plus performants<sup>32</sup>.

L'accès à Internet est également crucial pour l'enseignement à distance. En France, seulement 2 % des enfants de moins de 17 ans ne disposent pas d'un abonnement ou du matériel nécessaire pour se connecter à Internet. Mais cette part s'élève à 3,5 % pour les enfants des familles monoparentales<sup>33</sup>, et à 5 % chez les élèves les plus en difficulté<sup>34</sup>. Les enfants des ménages les plus modestes sont d'ailleurs 3,5 fois plus nombreux à ne pas disposer d'une connexion à Internet que ceux du quintile supérieur de revenu<sup>35</sup>. Enfin, les disparités sont aussi territoriales, les habitants des zones rurales disposant d'un débit d'internet fixe deux à cinq fois plus faible en moyenne

**Graphique 3 : Taux d'équipement informatique des élèves dans les pays de l'OCDE en 2018**



Source : OCDE (2020)<sup>37</sup>.

Note de lecture : Le graphique représente la part des adolescents âgés de 15 ans disposant d'un ordinateur et d'une connexion Internet leur permettant d'effectuer leur travail scolaire à domicile, selon leur milieu socio-économique et culturel d'origine (par quartile).

En matière d'équipement informatique aussi, les enfants de milieux socio-économiquement défavorisés sont désavantagés. En France, seulement 64 % des foyers à bas revenus disposeraient d'un ordinateur (contre 92 % pour les hauts revenus), et 9 % de l'ensemble des adolescents n'y auraient pas du tout accès. Dans tous les cas, le multi-équipement semble

(31) OCDE, Enquête PISA, 2015.

(32) Y. Souidi (2020), « Inégalités scolaires, conditions de vie et ressources parentales : quels obstacles sur le chemin de l'école à la maison ? », Blog de l'IPP.

(33) Insee Focus n°189, *ibid*.

(34) Y. Souidi, *ibid*.

(35) Insee Première n° 1780, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », octobre 2019.

(36) ARCEP, Communiqué de presse sur la qualité des services mobiles, octobre 2019.

(37) OCDE (2020), Combatting COVID-19's effect on children.

rare (42 % des foyers à hauts revenus, mais 13 % des foyers les plus pauvres), et l'ordinateur familial doit donc être partagé entre les parents éventuellement en télétravail et un ou plusieurs enfants devant suivre leurs cours à distance<sup>38</sup>. Dans les pays de l'OCDE, un élève sur dix ne pourrait pas effectuer son travail scolaire en ligne faute d'ordinateur, particulièrement les plus pauvres (cf. Graphique 3)<sup>39</sup>.

Le suivi pédagogique pourrait d'autre part être rendu inégal par le manque de ressources des parents et professeurs. De nombreuses sources de disparités existent dans les capacités d'accompagnement scolaire des familles : temps disponible, niveau d'éducation, culture numérique, ...<sup>40</sup> Les moyens mis à disposition ne seraient pas non plus toujours adaptés aux élèves avec des besoins éducatifs particuliers (troubles de l'attention, déficiences visuelles ou auditives, situation de handicap)<sup>41</sup>.

### 3.2 Un risque d'accentuation des inégalités scolaires

Ces différences de conditions d'apprentissage risquent de renforcer les inégalités d'éducation existantes. Plusieurs études ont déjà souligné l'impact des fermetures d'école sur l'éducation des élèves modestes<sup>42</sup>, dont les parents peuvent mobiliser moins de ressources propices au développement du capital humain<sup>43</sup>. Les vacances d'été expliqueraient jusqu'aux deux-tiers des différences de compétences observées en moyenne en fin de scolarité entre les adolescents issus de milieux aisés et défavorisés<sup>44</sup>. Bien que

certaines travaux suggèrent qu'il serait possible de résorber les écarts précoces entre les écoliers<sup>45</sup>, les fermetures d'établissements lors des grèves de 1990 en Belgique auraient augmenté les risques de redoublement chez les élèves concernés, qui se seraient plus tard détournés de l'enseignement universitaire au profit de parcours professionnalisants<sup>46</sup>.

Les annulations de certains examens ne seraient pas non plus anodines. Leur remplacement par des notes moyennes prédictives<sup>47</sup> ou des évaluations d'enseignants serait souvent imprécis et pourrait renforcer les biais négatifs existants envers les femmes et les minorités<sup>48</sup>. Une sous-évaluation de ces élèves serait d'autant plus regrettable qu'ils choisiraient déjà ordinairement des universités de moindre « qualité » que celles auxquelles leurs résultats scolaires leur permettraient de prétendre<sup>49</sup>. En revanche, une étude de la cohorte de 1968 au baccalauréat suggère que l'abandon de l'examen cette année-là a permis à davantage de lycéens de poursuivre des études supérieures, ce qui a joué positivement sur leurs carrières<sup>50</sup>.

Enfin, les déscolarizations pourraient s'être multipliés durant le confinement, favorisées par le stress accru, le manque de contacts avec les enseignants et les pairs et la perte de motivation<sup>51</sup>. 10 % des jeunes de 15 à 24 ans dans l'OCDE seraient déjà déscolarisés, sans emploi ni formation<sup>52</sup>. Or de longues périodes d'inactivité (professionnelle ou scolaire) auraient des effets durables sur les débouchés et les futurs salaires des jeunes adultes<sup>53</sup>.

(38) ARCEP, Baromètre du Numérique 2019.

(39) OCDE, Enquête PISA, 2015.

(40) Oreopoulos P., Page M. et A. Stevens (2006), "Does human capital transfer from parent to child? The intergenerational effects of compulsory schooling", *Journal of Labor Economics* 24(4): 729-760.

(41) L. Cerna (2020), "Coronavirus school closures: what do they mean for student equity and inclusion?" OECD Education and Skills Today.

(42) Quinn D. & M. Polikoff (2017), "Summer learning loss: What is it, and what can we do about it", *Brookings Institution*.

(43) Stewart H., Watson N. et M. Campbell (2018), "The cost of school holidays for children from low income families", *Childhood*, Vol. 25/4, pp. 516-529.

(44) Alexander K., Entwisle D. et L. Olson (2007), "Lasting Consequences of the Summer Learning Gap", *American Sociological Review*, Vol. 72/2, pp. 167-180. C. Blazer (2011), "Summer learning loss: Why its effect is strongest among low-income students and how it can be combated: Information capsule", volume 1011.

(45) OCDE (2020), Early Learning and Child Well-being: A Study of Five-year-Olds in England, Estonia, and the United States.

(46) Belot M. & D. Webbink (2010), "Do teacher strikes harm educational attainment of students?", *Labour*, 24(4), 391-406.

(47) C'est-à-dire les notes présumées par les enseignants que les étudiants auraient pu obtenir s'ils avaient passé l'examen.

(48) Burgess S. et H. H. Sivertsen (2020), "Schools, skills, and learning: The impact of COVID-19 on education", *VoxEU*.

(49) Campbell S., Macmillan L., Murphy R. et G. Wyness (2019), "Inequalities in student to course match: evidence from linked administrative data", *CEP Discussion Papers*.

(50) Maurin E. et S. McNally (2008), "Vive la revolution! Long-term educational returns of 1968 to the angry students", *Journal of Labor Economics* 26(1): 1-33.

(51) Aarkrog V. et al. (2018), "Decision-making processes among potential dropouts in vocational education and training and adult learning", *IJR/VET*, Vol 5, N° 2.

(52) OECD (2020), *How's Life? 2020: Measuring Well-being*.

(53) OECD (2020), *Covid-19: Protecting people and societies*.

**Éditeur :**

Ministère de l'Économie,  
des Finances,  
et de la Relance  
Direction générale du Trésor  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la  
Publication :**

Agnès Bénassy-Quéré

**Rédacteur en chef :**

Jean-Luc Schneider  
(01 44 87 18 51)  
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

**Mise en page :**

Maryse Dos Santos  
ISSN 1777-8050  
eISSN 2417-9620

**Derniers numéros parus**

**Août 2020**

N° 263 Les défis de la transition énergétique en ASEAN  
Clément Payerols

**Juillet 2020**

N° 262 Effets économiques du changement climatique  
Benjamin Carantino, Nicolas Lancesseur, Mounira Nakaa, Mathieu Valdenaire

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTrésor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : [tresor-eco@dgtresor.gouv.fr](mailto:tresor-eco@dgtresor.gouv.fr)

*Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.*